



## COMMUNE D'ARDES SUR COUZE COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 9 avril 2015

**Présents :** Mmes Allezard, Buffay, Du Garay, MM. Bourdiol, Deloison, Finaud, Magne, Michalon, Rousset, Therme, Veissiere.

**Pouvoirs :** Mme Anglaret à M Veissiere  
Mme Monier à M Therme  
Mme Folio à Mme Buffay

**Absent :** M Gaillot

**Secrétaire de séance :** M Daniel Michalon

**Ordre du jour :**

- Compte administratif 2014
- Budget primitif 2015
- Affectation des résultats
- Points divers

L'an deux mil quinze, le 9 avril à 18 H, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ardes sur Couze se sont réunis dans la salle de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire. La séance se déroule sous la conduite de Bernard VEISSIERE, Maire.

### BUDGET PRINCIPAL – SECTION DE FONCTIONNEMENT

En préambule les données budgétaires depuis une dizaine d'année sont commentées.

Recette TOTAL	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	780 580,83	776 730,85	683 367,72	650 098,59	653 559,20	611 258,45	643 330,64	661 813,65	665 477,50	712 079,51	737 239,07

Recette ARVIE	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	196 151,00	162 607,00	116 728,00	73 419,00	46 128,00	8 853,00	0,00	231,00	0,00	50 000,00	50 000,00

Avec des taux d'imposition identiques depuis plus de 10 ans, la commune augmente ses ressources fiscales grâce à l'augmentation des bases fiscales dû à l'indexation nationale et à la reprise de bâtis.

Recette TH-FB-FNB	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	134 932,00	137 498,00	141 908,00	145 951,00	148 954,00	152 106,00	155 534,00	158 428,00	164 638,93	170 278,00	170 048,00

Les dotations de l'Etat, et en particulier la principale qu'est la Dotaton Globale de Fonctionnement subissent une baisse.

Recette DGF	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
	120 506,00	121 712,00	123 263,00	124 704,00	125 925,00	128 336,00	126 770,00	127 405,00	128 040,00	127 961,00	122 219

### ... TAUX D'IMPÔTS COMMUNAUX

	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Cne	Proposé Cne	Moy. Dep.	Moy. Nat.
Taux communal de Taxe sur Foncier Bâti	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	15,99%	20,86	20,20
Taux communal de Taxe sur Foncier Non Bâti	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	56,91%	80,26	48,53
Taux communal de Taxe d'habitation	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	9,54%	23,92	23,95

A l'unanimité le conseil vote les taux d'imposition proposés.



# COMPTE ADMINISTRATIF – SECTION D'INVESTISSEMENT 2014

		Dépenses		Recettes	
		Réalisé 296 926.89	Prévu 687 348.44	Réalisé 256 450.32	Prévu 687 348.44
124	Réseau France Télécom	7 276.33	Route de Teyde	3 875.00	Route de Teyde (CG)
125	Eclairage public et électricité	27 315.13	EP rue de Teyde 20 346.08 € EP rue des écoles 6 968.45 €		
126	Foncier « Teyde Roussillon » / smaf	12 592.16	10 e annuité smaf / 10		
127	Foncier « Maison Guillon » / smaf	7 291.90	10 <sup>e</sup> annuité smaf / 10		
128	Garage Dechaud	1 444.21	3 <sup>e</sup> Annuité smaf/10		
129	Foncier « Réserve vers Auv. Elect. » / smaf	6 007.55	8 <sup>e</sup> annuité smaf / 10		
	Travaux en régie	4 643.99	Opération d'ordre destinée à récupérer le FCTVA sur des achat		
303	Rénovation de bâtiments	14 906.02	Fenêtres la Poste : 8 211.43€ Fenêtres école : 1 426.45 € Vernière marché aux veaux 2 656.48 € Mise aux normes incendie salle poly : 2 611.66. €		
305	Gros travaux	9 823.46	Rénovation monuments aux morts 8 000.00 € Raccordement eau (part Cezallier) lot Teyde 647.56 € Raccordement eau (tranchée Momplot) lot Teyde 1 176.00 €	17 275.00 €	Etat -voirie « Dégâts oranges » Route de Teyde
306	Acquisition de matériel	6 041.02	Arroseur + Raccord 2 981.27 € Lits école primaire 389.44 € Coffret mobile de chantier 651.98€ Sac de frappe Jukendo 195.00 € Panneaux 529.41 € Remorque 527.51 € Alimentation chaudiere la poste 672.00 €		
327	Carrefour route d'Apchat	40 339.86	Travaux Chevalier 36 042.74 € Achat terrain + frais 3 205.12 € Geoval division parcelle 1 092.00		
331	Liaison Piétonne	71 416.59	Travaux : 69 695.61 € Maîtrise d'oeuvre + DA 1 720.98 €	40 294.00 €	Acompte Région Mise en tourisme
333	Embellissement de bourg	19 835.28	Cache conteneurs 18 560.40 € Beton 1 274.88 €		
1641	Remboursement du capital d'emprunt	61 772.12	et les intérêts sont dépensés en section de fonctionnement		
1023	FCTVA			0.00	FCTVA sur les investissements 2011
165	Remboursement caution			400.00	Caution appart la Poste
1023	TLE			2 093.63	TLE Morand -Fournier
024	Achat – vente – immeuble	5 714.37	Terrains captage 4 519.85 € Régularisation déchetterie 1194.52 €	1 740.25	Remb terrain chaufferie bois (EPF SMAF)
1676	Crédit Bail locataire acquereur			2 040.00	Crédit bail garage la brèche
001	Excédent d'investissement reporté				
Opérordre	Moins et plus value cession			5 800.00	Régularisation déchetterie
	Virement depuis la section de fonctionnement				
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé			182.132.44	

## BUDGET PRINCIPAL – SECTION D'INVESTISSEMENT 2015

N° PROG.	Opérations budgétées en 2013	Dépense 786 671.01	Recette 786 671.01	Explications
124	Réseau France Télécom	9 360.00	2 808.00	D : Poudain R : 30 % du CG France tel Poudain
125	Eclairage public et régie	8 600.00		D : Illumination 14/15 (2 053 €) D : travaux BT Poudain (6 500 €)
128	Foncier «Réserve vers Auv. Elect» / smaf	7 574.92		9 <sup>e</sup> annuité smaf / 10 (6 051 €)
129	Foncier «Garage Déchaud» / smaf		4 <sup>e</sup> annuité smaf / 10 (1 523.43 €)	
303	Rénovation de bâtiments	163 000.00	70 600.00	D : Nouvelle mairie (107 000 € HT) Ecole Tuyau(6 500.00) D : Cocon (isolation (26 000 HT) R : FIC et DETR nouvelle mairie (64 200 €) R : CEE cocon (6 400 €)
305	Gros travaux	70 000.00	10 000.00	D : Travaux dégâts 37 970.00 HT (45 564 TTC) D : Accessibilité (10 000.00 €) Columbarium (10 000 €) D : Divers (4 500 €) R : Etat Degats orange solde (10 000 €)
306	Acquisition de matériel	40 000.00	8 160.00	D : tracteur tondeuse (20 000. €) Saleuse + lame (12 260 €) D : Informatique : 6 000 € - Divers techniques : 2 000 € R : Sub CG matériel déneigement (8 160 €)
327	Carrefour la recluse et Achat	25 000.00	8 750.00	D : Part communale aménagement carrefour + Grilles R : CR – Mise en tourisme (solde)
331	Liaison piétonne Leclerc - Teyde	0.00	54 260.00	R : CG FIC 2013 30% de 55 000 = 17 500 € R : CG FIC 2014 – 1: 32% de 118 000 = 37 760 €
332	Salle culturelle de la Chapelle	110 000.00	60 000.00	D : Aménagement 90 000 € HT (108 000 € TTC)+ divers R : CG FIC 2014- 2 : 30% de 90 000 = 27 000 € - accord R : Député 6000 € - accord R : Etat DETR 2014 : 30 % de 90 000 € = 27 000 € accord
333	Embellissement du Bourg		8 750.00	R : Cr – mise en tourisme Solde
334	Espace info + WC publics	42 000.00	8 750.00	D : Wc publics marché aux veaux + Info rando au Beffroi R : Cr – mise en tourisme 25 % de 35 000€ HT
336	Etude PAB	15 000.00	3 500.00	D : Etude R : Sub DETR sur étude PAB 30 %
337	Restauration église	14 123.08		D : Provision étude
338	Site internet	5000.00		D : création site internet
042	Travaux en régie	10 000.00		D :Opération d'ordre destinée à récupérer le FCTVA sur des achats
16 41	Remboursement du capital d'emprunt	63 760.00	260 000.00	D : Remboursement Capital R : Emprunt travaux 2015
1676	Crédit bail		2 040.00	R : Garage la Breche
165	Caution	550.00		Caution appartement communaux
10222	Fond de Compensation de la TVA (FCTVA)		55 000.00	FCTVA sur les investissements 2012 = 10 000 € FCTVA sur les investissements 2013 = 45 000 €
10223	TLE		2 000.00	TLE divers
001	Déficit d'investissement reporté	192 703.01		
	Virement depuis la section de fonctionnement		48 000.00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		184 053.01	

Le conseil municipal approuve le compte administratif et le compte de gestion 2014 et vote le budget 2015 du budget principal.

# BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Dépenses de la section de fonctionnement		Budget 2014	Réalisé 2014	Proposition 2015
		84 200.00	66 433.68	78 020.00
002	Déficit antérieur reporté	11 364.35	-	5 455.47
22	Dépenses imprévues	60.87	-	355.58
11	Charges à caractère général	20 968.00	15 636.43	19 000.00
706129	Participation agence de l'eau	3 032.00	3 032.00	5 000.00
65	Perte sur créance irrécouvrable	500.00	-	500.00
66	Charges financières	11 820.00	11 814.99	11 100.00
66112	ICNE	9 400.00	9 357.86	8 625.00
661122	ICNE rattachement	-10 020.00	- 10 011.89	- 9 360.00
67	Titre annulés	1 000.00	530.29	1000.00
6811	Dotations aux amortissements et provisions	36 074.78	36 074.00	36 343.95
<b>Recettes de la section de fonctionnement</b>		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Proposition 2015</b>
		<b>84 200.00</b>	<b>72 342.56</b>	<b>78 020.00</b>
002	Excédent antérieur reporté	0.00	-	-
706121	Part agence de l'eau	3 000.00	4 956.72	5 000.00
70611	Vente de produits et présentations de services	45 000.00	55 871.60	52 000.00
7068	Branchement assainissement		500.00	-
771	Produit exceptionnel (virement budget principal)	25 000.00	3.41	10 000.00
77	Produits exceptionnels (amortissements)	11 200.00	11 010.83	11 020.00
<b>Dépenses de la section d'investissement</b>		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Proposition 2015</b>
		<b>111 794.94</b>	<b>34 897.77</b>	<b>113 215.12</b>
001	Déficit d'investissement reporté	0.00	-	-
16	Emprunts et dettes assimilées	16 700.00	16 587.27	17 200.00
1391	Amortissement des subventions	11 200.00	11 010.83	11 020.00
Prog 40	Renouvellement des réseaux	13 869.72	7 299.67	29 995.12 (Dont RAR 6 750.00)
Prog 80	Collecteur ville Basse Station-Vestiaire	70 000.00	-	55 000.00
<b>Recettes de la section d'investissement</b>		<b>Budget 2014</b>	<b>Réalisé 2014</b>	<b>Proposition 2015</b>
		<b>111 794.94</b>	<b>36 074.00</b>	<b>113 215.12</b>
001	Excédent antérieur reporté	60 694.94	-	61 871.17
10222	FCTVA	0.00	-	-
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-	-	-
1641	Emprunts et dettes assimilées	-	-	-
28158	Amortissement des immobilisations	36 074.76	36 074.00	21 482.73
2813				14 861.22
Prog 40	Renouvellement réseaux	-	-	-
Prog 80	Collecteur Ville Basse (Agence de l'eau)	-	-	-
Prog 80	Collecteur Ville Basse (Conseil général)	15 000.00	-	15 000.00

## Affectation du resultat

Déficit de fonctionnement au 31/12/2014 - 5 455.47 €

Excédent d'investissement au 31/12/2014 61 871.17 €

« Reste à réaliser » en dépense d'investissement 6 750.00 €

« Reste à réaliser » en recettes d'investissement 0.00 €

&Le déficit de fonctionnement doit se répartir comme suit - 5 455.47 € au compte 002 en dépense de fonctionnement

&L'excédent d'investissement reporté : 61 871.17 € au compte 001 en recette d'investissement

A l'unanimité le conseil vote l'affectation des résultats et approuve le compte administratif et le compte de gestion 2014 et vote le budget assainissement 2015 et vote l'affectation des résultats.

# BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENTS TEYDE ET ROUSSILLON »

Dépenses de la section de fonctionnement		Budget 2014 127 192.61	Réalisé 2014 96 924.83	Proposition 2015 104 000.61
002	Report de déficit	-	-	-
66111	Charges financières	22 846.61	22 845.49	22 033.00
011	Charges exceptionnelles (opération / vente terrain)	1 000.00	0.00	967.61
042	Opération ordre de transfert entre section oo	80 500.00	51 233.85	58 000.00
043	Opération ordre Intérieur section oo	22 846.00	22 845.49	23 000.00

Recettes de la section de fonctionnement		Budget 2014 127 192.61	Réalisé 2014 96 924.83	Proposition 2015 104 000.61
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.61	0.00	0.61
042	Opération ordre de transfert entre section oo	22 846.00	22 845.49	23 000.00
043	Opération ordre Intérieur section fonctionnement oo	23 846.00	22 845.49	23 000.00
75	Produit de gestion courante	-	-	-
77	Produit exceptionnel Subvention du budget principal	37 000.00	36 094.68	23 000.00
7788	Opération ordre	-	-	-
7015	Vente terrain	43 500.00	15 139.17	35 000.00

Dépenses de la section d'investissement		Budget 2014 58 413.00	Réalisé 2014 39 999.93	Proposition 2015 58 000.00
1641	Opération afférentes sur ligne de trésorerie emprunt	16 290.00	16 289.15	17 102.00
001	Solde exécution	18 735.08	-	7 501.16
040	Opération ordre de transfert entre section oo	23 846.00	22 845.49	23 000.00
2315	Frais acquisition terrain	21 628.92	865.29	10 396.84

Recettes de la section d'investissement		Budget 2014 80 500.00	Réalisé 2014 51 233.85	Proposition 2015 58 000.00
040	Opération ordre de transfert entre section oo	80 500.00	51 233.85	58 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	-	-	-
1641	Opération afférentes sur ligne de trésorerie emprunt	-	-	-

## Affectation du resultat

Excédent de fonctionnement au 31/12/2014 0.61 €

Déficit d'investissement au 31/12/2014 - 7 501.16 €

&Le déficit de fonctionnement doit se répartir comme suit - 7 501.16 € au compte 001 en dépense d'investissement.

&L'excédent d'investissement reporté : 0.61 € au compte 002 en recette de fonctionnement

A l'unanimité le conseil approuve le compte administratif et le compte de gestion 2014 et vote le budget Teyde 2015 et vote l'affectation des résultats.

## **TARIF ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas modifier le tarif de la redevance assainissement pour l'année 2015 et fixe donc celui-ci comme suit :

- Forfait annuel : 42 €
- Taxe assainissement : 1.44 € / m<sup>3</sup>

La redevance pour les réseaux de collecte perçue par l'agence de l'eau reste elle aussi inchangée au tarif de 0.190 €/m<sup>3</sup>.

## **GESTIONNAIRE SYSTEME ASSAINISSEMENT COMMUNAL**

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal la nécessité de renouveler le contrat de maintenance du système d'assainissement de la commune d'Ardes sur Couze. Il présente deux contrats de prestation de services aux membres du conseil.

- Lyonnaise des eaux pour un montant de : 11 289.60 € TTC
- Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois : 6 516 € TTC ( + Forfait initial de 655 € la 1<sup>er</sup> année)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal décident de confier au Syndicat de Gestion des Eaux du Brivadois moins disant, pour un montant de 6 516 € TTC annuel à compter du 1<sup>er</sup> mai 2015 pour une durée de 3 ans, et charge le Maire de signer tous les documents nécessaires.

## **ACQUISITION TRACTEUR TONDEUSE**

En vue de l'acquisition d'un tracteur tondeuse déjà évoquée lors de la précédente réunion deux devis sont présentés aux membres du conseil municipal :

- Ets REYT Verts Loisirs : Un tracteur John DEERE pour un montant de 20 618 € HT (moins une reprise de 3000.00 € HT de l'ancien tracteur soit 17 618.00 € HT)
- Ets VERDIER Motoculture : Un tracteur KUBOTA pour un montant de 17 970.83 € HT (moins une reprise de 2 083.33 € HT de l'ancien tracteur soit 15 887.50 € HT)

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal ont choisi le devis des Etablissements VERDIER motoculture pour un montant de 15 887.50 € HT.

## **ENFOUISSEMENT RESEAUX FRANCE TELECOM A POUDAIN**

Bernard VEISSIERE rappelle le projet d'enfouissement des réseaux électriques sur le secteur de Poudain pour lequel le conseil avait délibéré en 2014, il précise qu'il y a lieu de prévoir l'enfouissement des réseaux de télécommunication en coordination avec ceux-ci. Pour cela :

- La tranchée en domaine public est à la charge et en domaine privé est à la charge du SIEG.
- L'étude, la fourniture et la pose du matériel du génie civil nécessaire à l'opération, réalisées par le S.I.E.G. en coordination avec les travaux de réseau électrique, sont à la charge de la Commune pour un montant de 9 360.00 €
- France Télécom réalise et prend en charge l'esquisse de l'étude d'enfouissement, l'étude et la réalisation du câblage, la fourniture des chambres de tirage (corps de chambre, cadre et tampons) sur le domaine public, la dépose de ses propres appuis.
- Le Conseil général subventionne à hauteur de 30 % du coût T.T.C., le coût restant à la charge de la Commune pour l'enfouissement du réseau Télécom en coordination avec les réseaux électriques.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil municipal décident d'approuver l'avant-projet des travaux d'enfouissement du réseau télécom et autorise Monsieur le Maire à signer la convention particulière d'enfouissement des réseaux de télécommunications relative à ce chantier

## **DEMATERIALIZATION DES ACTES BUDGETAIRES**

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal les programmes Actes et Actes Budgétaires permettant une dématérialisation de la transmission des actes soumis au contrôle de légalité ou à une obligation au représentant de l'Etat. Dans un souci de rationalisation, de sécurisation de nos échanges et de bonne gestion des dossiers, il propose de signer avec les services de l'état une convention nous permettant de télétransmettre nos actes. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, les membres du Conseil municipal autorisent le Maire à signer la convention de dématérialisation des échanges entre les collectivités et les services de l'Etat.

## **POINTS DIVERS :**

**Demande de subvention :** Le Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés ( RASED) sollicite une aide financière à hauteur de 3 € par élève fréquentant l'école primaire. Le RASED est un service qui dépend de l'éducation nationale mais dont les moyens financiers sont limités. Florence BUFFAY souligne l'importance de leur action auprès des enfants en difficulté. Après en avoir délibéré et à l'unanimité le conseil décide d'attribuer une aide financière de 300 € au RASED, aide qui comme à chaque fois leur sera octroyée sous la forme d'un règlement de facture pour du matériel éducatif, le RASED ne possédant pas de compte bancaire.

**Demande d'aménagement de voirie :** Philippe RIVET avait alerté la commune lors de la fin de son chantier de construction d'un garage sur le fait que l'accès prévu ne serait pas possible à cause du décalage entre le niveau du seuil du garage et la pente de voirie. Un groupe d'élus s'était alors engagé à se rendre sur place pour examiner la situation. Le conseil après en avoir délibéré et à l'unanimité déplore cette situation mais considère qu'en aucun cas la commune ne peut financer les conséquences de cet aménagement, cette situation aurait pu être anticipée et ce projet adapté à la situation existante. Toutefois le conseil est favorable à ce que l'emprise publique soit modifiée avec son accord et à la charge de Monsieur RIVET si une solution satisfaisante peut être trouvée.

**Demande de location partie garage des haras :** Stéphane HECKIMIAN exploitant des terrains communaux du Haras demande la possibilité de louer une partie d'environ 30 m<sup>2</sup> du garage des haras. Ce garage autrefois mis à la disposition d'Ardes Communauté est aujourd'hui pour partie occupé par l'association de « la Saint Simon » pour le stockage et la conception des chars fleuris, par « Hard Moto », qui vient d'en faire la demande pour du stockage de matériel et par les « Pièces montées de la Couze » pour le stationnement de leur véhicule. Un loyer devant être défini et une gestion pour l'utilisation commune de chacun devant être mise en place, le conseil décide de reporter sa décision au prochain conseil.

**Coffret ERDF parking rue des écoles :** Un courrier va être adressé à ERDF pour le déplacement du coffret endommagé situé sur le parking de la rue des Ecoles. Ce coffret étant sur le domaine public, la mise en sécurité de celui-ci incombe à ERDF.

**Permanence conseillers départementaux :** Demande de Monsieur SAUVADE et Madame ESBELIN d'une salle communale pour y tenir des permanences, une fois par mois. Le conseil propose la salle associative, rue du commerce.

**Centre de Loisirs Sans Hébergement :** Suite à une première discussion la veille en séance du conseil communautaire, le Maire sollicite l'avis du conseil sur la perspective de vendre à Ardes communauté les bâtiments utilisés par le centre de loisirs géré par Ardes communauté.

Le Maire rappelle qu'en 2003 / 2004 la nécessité d'aménager les locaux pour que l'activité du centre de loisirs soit possible, avait amené la commune à mener les travaux puis à louer à la communauté de communes les bâtiments afin que la commune s'y retrouve financièrement déduction faite des subventions.

Aujourd'hui il y a lieu d'ancrer ce centre de loisirs nécessaire aux besoins des familles et il semble plus cohérent que le bâtiment soit propriété de celui qui gère le service. Cela d'autant plus que des travaux de mise aux normes (accessibilité ?) seront à envisager et que le « Montage » d'il y a 10 ans ne se justifie plus aujourd'hui.

Après discussion le conseil municipal est favorable à cette perspective bien que quelques interrogations subsistent.

**Soccer :** Lors de la préparation budgétaire, Isabelle ALLEZARD avait évoqué l'idée de réaliser un terrain de soccer, équipement très apprécié par les enfants et adolescents. Ces terrains multisports aménagés permettent la pratique de nombreuses activités sportives. Un devis fait état d'un coût d'équipement d'un montant de 40 000 € HT. Le conseil bien que favorable à cette initiative ne peut envisager un tel investissement pour l'instant, mais souhaite étudier ce projet en gardant l'opportunité d'obtenir un maximum de financement et un recherchant le meilleur lieu d'implantation pour cette réalisation. A suivre.

**Clôture de la séance à 21 h.**